Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme

Herausgeber: Office national suisse du tourisme

Band: 41 (1981)

Vorwort: Avant-propos

Autor: Cevey, Jean-Jacques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Avant-propos

Large place est faite, dans ce rapport annuel, à l'évolution du mouvement touristique. Je me borne donc, en ces quelques lignes introductives, à souligner les nombreuses satisfactions procurées par les excellents résultats de 1981 à tous ceux dont la marche des affaires dans ce secteur important de notre économie est la préoccupation constante. En effet, à ce baromètre très sensible qu'est la statistique des nuitées, le mercure a atteint des hauteurs réjouissantes l'an passé. Et les renseignements chiffrés dont nos lecteurs prendront connaissance plus loin leur montreront l'ampleur du redressement intervenu au cours des dernières années, particulièrement durant l'exercice soumis à l'examen.

Les causes de cette amélioration spectaculaire sont diverses et il est difficile d'apprécier l'exacte portée de chacune d'elles. Il paraît néanmoins évident que la modération de l'inflation à l'intérieur de nos frontières, malgré une reprise sensible en 1981, et la stabilité relative des marchés monétaires ont continué à combiner heureusement leurs effets sur l'appréciation de l'offre touristique suisse. Et je persiste à croire à l'influence de la réputation dont jouit notre pays en ce qui concerne le fonctionnement des services publics, la qualité de l'accueil et de l'hébergement, la sécurité et la tranquillité; il faut cependant être conscient de la fragilité d'une telle réputation en un temps où, par le développement des «media», les événements de l'actualité régionale ou nationale peuvent être portés à la connaissance du monde entier quasi instantanément et prendre une dimension parfois inattendue; on a pu s'en rendre compte à la lecture de journaux fort lointains à l'occasion de manifestations contestataires dont certaines de nos villes ont été le théâtre, à l'instar d'autres cités européennes.

C'est dire l'effort que nous devons accomplir, dans les domaines les plus divers, pour assurer le maintien dans le monde de l'image d'une Suisse paisible et prospère, dans laquelle il fait bon vivre et, dès lors, il est agréable de passer des vacances. Ce souci, nous devons l'avoir aussi, bien sûr, dans tout ce qui concerne la beauté des sites et la valeur de nos monuments, à l'intérêt exceptionnel desquels nous souhaitons voir beaucoup de nos hôtes mais aussi de nos compatriotes porter attention, en cette année 1982 consacrée au tourisme pédestre à l'enseigne de «La Suisse pas à pas».

L'an dernier, à pareille époque, j'ai fait part de l'inquiétude des responsables de l'Office national suisse du tourisme à la suite de la réduction considérable des moyens financiers mis à leur disposition par la Confédération. Tout en comprenant la nécessité de rétablir l'équilibre des finances fédérales, nous déplorons que les coupes sombres opérées de manière linéaire dans le secteur des subventions nous privent de près de 7 pour cent de nos ressources ordinaires, à une époque où les effets de l'inflation sur nos dépenses, notamment dans les pays où travaille une partie importante de notre personnel, se faisaient sentir de manière particulièrement pénible. Au cours de l'an dernier, nous avons tenté de porter remède à cette situation financière fortement dégradée en trouvant de nouvelles ressources. Si certaines de nos démarches ont été accueillies avec beaucoup de compréhension, nous avons aussi essuyé bon nombre de refus, de la part d'interlocuteurs surpris que l'industrie touristique ne puisse subvenir elle-même à ses besoins ou, au contraire, étonnés que la Confédération doive se décharger sur le secteur privé d'une tâche d'intérêt national ...

certantes, nous avons répondu en intensifiant l'information sur notre propre mission et les activités extraordinairement nombreuses qui en découlent. Cet effort devra être poursuivi, si l'on veut faire comprendre et admettre l'opportunité, à l'avenir comme dans le passé, de fonder l'existence d'une institution comme la nôtre sur une base mixte, assurée par les pouvoirs publics et par l'économie privée. Le message par lequel le Conseil fédéral vient de soumettre aux Chambres des propositions relatives au soutien financier de l'ONST va dans ce sens. J'ose souhaiter qu'un bon accueil soit réservé à ce projet, par ceux qui devront décider des moyens d'action à disposition de notre office. En ce temps où l'on claironne à l'envi les succès incontestables du tourisme helvétique, d'aucuns seront peut-être tentés de mettre en doute la nécessité d'un accroissement de l'aide fédérale en cette matière. La réflexion les conduira cependant à admettre que l'augmentation prévue permettra tout au plus de

compenser les effets du renchérissement en Suisse et à l'étranger, c'est-à-dire de maintenir l'effort promotionnel indispensable à moyen terme, au-delà d'une période de «vaches grasses» dont nous savons, par expérience, qu'elle ne dure jamais très longtemps.

En exprimant néanmoins ma confiance dans l'avenir du tourisme en Suisse et en me réjouissant du rôle qu'il joue dans l'économie de maintes régions de notre pays, je tiens à rendre hommage à celles et ceux qui en assurent le succès par leur esprit d'entreprise et leur dévouement. Je dis aussi la reconnaissance des membres de notre comité et de notre bureau au directeur et à tous les collaborateurs de l'Office national suisse du tourisme dont le travail, s'ajoutant aux facteurs objectifs rappelés plus haut, a certainement contribué au succès que nous célébrons en commentant l'année touristique 1981.

Jean-Jacques Cevey Président

